

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 102 (1976)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prend des dimensions qui dépassent parfois les limites de responsabilité d'un individu aussi méritant soit-il.

La Constitution fédérale d'ailleurs accorde aux cantons la faculté d'exiger des preuves de capacité des praticiens « des professions qui, à défaut de formation scientifique suffisante, ne peuvent être exercées sans danger pour l'ordre et la sécurité publics » (ATF 931 513). L'adoption d'une nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle devrait ainsi permettre une reconnaissance officielle au niveau de la Confédération de la mission de notre fondation; il faut souhaiter que les milieux politiques de notre pays en comprennent le bien-fondé et l'importance. De plus en plus, qu'on le veuille ou non, en Suisse comme à l'étranger, le succès professionnel n'est pas simplement le diplôme ou le titre, mais bien le service rendu grâce au savoir.

4. Conclusion

Les Registres suisses ont 25 ans, un grand travail a été accompli. J'exprime en conclusion les sentiments de reconnaissance de la Fondation à tous ceux qui ont collaboré au succès de l'institution. Je rends un hommage tout particulier à ceux qui ne sont plus et qui méritent notre reconnaissance pour les efforts qu'ils n'ont pas ménagés.

Rappelons-nous un instant leur souvenir. Permettez-moi d'évoquer l'action exceptionnelle et totalement désintéressée de notre président d'honneur M. H. C. Egloff, décédé le 4 janvier dernier. M. Egloff a été non seulement l'un des initiateurs du Registre suisse, mais encore son dynamique et infatigable président de 1951 à 1969. L'institution garde l'empreinte de sa forte personnalité. Souhaitons ensemble qu'elle ne perde jamais la foi et l'esprit de ses fondateurs. La foi surtout en une grande idée: la collaboration efficace de toutes les professions des domaines de la technique et de l'architecture.

M. Beaud

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Institut de la construction métallique:

Soutenance de thèse

M. Peter Schmalz, ingénieur civil EPFZ, soutiendra publiquement sa thèse intitulée: « Calcul des poutres-caissons à parois minces et contour déformable à l'aide de la théorie des ossatures plissées » le mercredi 30 juin 1976, à 16 h. 15, salle B 507, av. de Cour 33, Lausanne.

Informations SIA

Informatique et bureaux d'études

A la suite de l'enquête effectuée en 1975 auprès de trente bureaux d'études genevois (voir BTSR N° 19, du 11.9.1975, p. 292 ss.), la commission d'informatique créée par le comité de la section de Genève de la SIA a reconnu la nécessité d'une meilleure information dans ce domaine, notamment auprès des responsables de bureaux de génie civil. C'est ce qui l'a conduite à organiser, en collaboration avec l'Association suisse pour l'automatique, une journée d'études le 17 mars dernier. En offrant aux participants une série d'exposés axés sur les problèmes que peuvent rencontrer des bureaux aussi bien lors de l'introduction de l'informatique que de son utilisation pratique, et en

complétant ces conférences par une exposition de matériel moderne disponible pour des démonstrations, les organisateurs répondaient à des besoins réels. A cet égard, la présence de près de 150 ingénieurs et architectes est significative.

La séquence des exposés était particulièrement heureuse en ce sens qu'elle permettait d'abord de faire le point avec le professeur Billeter, de Fribourg, sur l'importance actuelle de l'informatique dans notre pays (près de 4 milliards de francs de matériel d'informatique installé en 1975) pour aborder ensuite avec M. Ernesto Porro, conseiller en informatique, les problèmes du bureau d'ingénieur face à l'informatique. Pour évidente qu'elle soit, une recommandation de l'orateur mérite d'être soulignée, car le fait de l'avoir ignorée a coûté très cher et suscité nombre de déceptions: *déterminer d'abord les besoins, puis choisir le matériel correspondant*. Relevons les cinq voies qui s'offrent au bureau d'études désireux d'utiliser un ordinateur:

- achat d'un petit ordinateur de bureau (50 000 à 70 000 francs)
- sous-traitance des calculs à effectuer
- installation d'un terminal pour le télétraitement des données sur un ordinateur extérieur
- Time-sharing sur un ordinateur
- Groupement d'utilisateurs

La première et la quatrième de ces possibilités permettent le traitement des données en temps réel.

Les exposés de MM. Dysli et Mattenberg (le logiciel du génie civil et du bâtiment), ainsi que de MM. Herrera et Bernasconi (Utilisation concrète de l'informatique en génie civil) illustraient bien les possibilités ouvertes à l'ingénieur par l'ordinateur. Le Bulletin technique de la Suisse romande publiera la conférence de M. Dysli dans un prochain numéro.

L'exposition de matériel d'informatique, réunissant tous les fournisseurs de renom, permettait de voir fonctionner ordinateurs et matériel périphérique, ainsi que d'engager la discussion avec les spécialistes et de comparer les divers systèmes exposés. Cette information allait du reste dans les deux sens, puisqu'elle donnait aux fournisseurs l'occasion de mieux connaître les problèmes spécifiques des bureaux d'études.

L'informatique est aujourd'hui un domaine extrêmement complexe et l'immense gamme de produits offerts sur le marché ne contribue pas à simplifier la tâche du responsable de bureau désireux passer au traitement électronique des données. En présentant des exposés clairs, en se fixant volontairement un but modeste et en mettant en évidence les facteurs de base à considérer lors du choix d'un système d'informatique, les organisateurs de cette journée d'études ont apporté un maximum d'informations aisément assimilables pour les participants novices en la matière. On se réjouit donc de constater le succès de cette manifestation réussie en tout point.

J.-P. W.

Bibliographie

Bestimmungen des Deutschen Ausschusses für Stahlbeton, par Hanno Goffin et Dieter Bertram. — Un volume de 775 pages, 17×24 cm, avec de nombreuses figures, tables et diagrammes. Ed. Wilhelm Ernst & Sohn, Munich 1975.

Cette huitième édition, revue et complétée, présente toutes les normes essentielles en vigueur en Allemagne (février 1975) pour le projet et l'exécution d'ouvrages en béton, béton armé et béton précontraint.

De plus, une certaine partie est consacrée aux essais des matériaux ainsi qu'à la surveillance des travaux.

Chapitres principaux: dimensionnement et exécution, matériaux, essais et contrôles de la qualité du béton.